



**PRÉFÈTE
DE LA
CHARENTE**

Liberté
Égalité
Fraternité

PJ5

Affaire suivie par :

Nathalie PRUNIER

Service de coordination des politiques publiques
et d'appui territorial / bureau de l'environnement

Enquêtes publiques

Tél. : 05 45 97 62 91

Courriel : nathalie.prunier@charente.gouv.fr

CERTIFICAT D'AFFICHAGE

Je soussigné(e), Fabrice POINT
qualité, Maire de Chasseneuil sur Bonnieure
de la commune de Chasseneuil-sur-Bonnieure,

certifie avoir procédé à l'affichage de l'avis d'ouverture de l'enquête publique (comportant les informations visées à l'article L123-10 du code de l'environnement) relatif à la demande de permis de construire de la CPENR Chasseneuil-sur-Bonnieure, filiale d'ABO WIND concernant le projet de construction et d'exploitation de la centrale agrivoltaïque au sol sur le territoire de notre commune au lieu dit «Les Chomes» sur les parcelles cadastrées H169 à 176, H178 à 183, H192 à 229, H451 et H452.

Cette centrale, d'une surface clôturée de 28,3 ha et d'une puissance crête totale d'environ 19,9MWc, sera notamment composée de :

- 35262 modules d'une puissance unitaire d'environ 540Wc
- 5 postes de transformation dont 4 avec aires de retournement
- 1 poste de livraison avec plateforme
- 1 local de maintenance sous forme de container maritime de 40 pieds
- 1 réserve incendie souple de 60m3 avec aires d'aspiration au nord
- 1 réserve incendie souple de 120m3 avec aires d'aspiration au sud-est
- 2 zones de contention équipées chacune d'un portail pour les ovins

L'enquête, d'une durée de jours consécutifs, s'est déroulée du 30 janvier 2024 à 9h au 29 février 2024 à 17h en mairie de Chasseneuil-sur-Bonnieure et l'affichage de ce document a été effectué à l'extérieur de la mairie de Chasseneuil-sur-Bonnieure, quinze jours au moins avant l'ouverture de l'enquête et pendant toute la durée de celle-ci, soit au moins du 15 janvier 2024 au 29 février 2024 inclus.

(cachet et signature après le 29 février 2024)

Fait à Chasseneuil-sur-Bonnieure, le 29.02.2024

Nom et qualité du signataire
Le Maire, Fabrice POINT.

Document à transmettre à :

nathalie.prunier@charente.gouv.fr
et rullac.patrick@numericable.fr

7-9, rue de la préfecture
CS 92301 - 16023 ANGOULÊME Cedex
Tél. : 05.45.97.61.00
www.charente.gouv.fr

